



Syndicat **Force Ouvrière DGFIP**
Section locale **FO DGFIP62**
DDFiP du Pas de Calais 62000 ARRAS

☎ : 06.04.40.51.41

@ : fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr

🌐 Site web : www.fo-dgfip-sd.fr/062/

“ Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu ” Bertolt Brecht

Compte-rendu du CTL du 26 avril 2016

Faute de temps, le CTL du 18 avril 2016 a été suspendu. Il restait les deux derniers points à aborder.

II- Dispositif de la campagne IR 2016 (pour information)

Cette année la campagne a officiellement débuté le 12 avril 2016. La date limite de dépôt papier est le mercredi 18 mai ; pour le dépôt internet, c'est le mardi 7 juin. La campagne se distingue des précédentes sur plusieurs points.

- **les horaires d'ouverture** des CDFiP ne sont pas élargis. Ils restent identiques à ceux désormais appliqués toute l'année.

A la demande de certains services, la Direction a néanmoins assoupli la règle en permettant à chaque service qui le souhaiterait de rester ouvert le mercredi 18 après-midi. Cette possibilité facultative est laissée à l'appréciation des chefs de service. La Direction préconise de n'ouvrir qu'aux contribuables souhaitant déposer leur déclaration, les autres devront être renvoyés.



Commentaires FO : vos élus **FO-DGFIP62** ont alerté la direction sur la mise en place de cette ouverture exceptionnelle qui va occasionner des difficultés importantes dans la gestion des flux de contribuables. Renvoyer ceux qui ne viennent pas pour déposer leur déclaration va nécessairement attiser l'impatience et générer des conflits...

Ouvrir l'après-midi de l'échéance n'a qu'un but d'affichage et permet surtout de montrer aux éventuels journalistes un service public accessible.

Cela ne doit pas se faire au détriment de la sécurité des agents !

- l'accent est mis sur la promotion des démarches en ligne et l'accompagnement des usagers, avec notamment le démarrage de l'obligation de déclaration en ligne. Cette obligation concerne les contribuables ayant un RFR 2014 > 40 000 €. Aucune sanction ne sera appliquée pour les contribuables récalcitrants cette année.

Commentaires FO : vos élus **FO-DGFIP62** ont demandé des précisions sur la part que représentent ces contribuables sur le département. En réalité, 50% des contribuables concernés ont déjà fait le choix de télédéclarer. Cela ne fait qu'une augmentation de 4 points de télédéclarants.

- La situation des effectifs des PCE ne permet pas cette année le renouvellement de la **participation des PCE** à l'accueil téléphonique de campagne.
- **Des jeunes en « service civique »** seront affectés sur les sites de LENS, HENIN et MONTREUIL. Ils ont pour mission d'accompagner les usagers dans les démarches en ligne.

Rejoignez **FORCE OUVRIERE** – Le syndicat qui reste un syndicat

1^{ère} Organisation Syndicale dans la Fonction Publique d'Etat

1^{ère} Organisation Syndicale à la DDFiP du Pas-de-Calais



Syndicat **Force Ouvrière DGFIP**
Section locale **FO DGFIP62**
DDFiP du Pas de Calais 62000 ARRAS

☎ : 06.04.40.51.41

@ : fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr

🌐 Site web : www.fo-dgfip-sd.fr/062/

“ Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu ” Bertolt Brecht

Commentaires FO : vos élus **FO-DGFIP62** ont demandé des précisions sur ces jeunes en « services civique ». Pour le Pas-de-Calais, 6 jeunes (300 pour la France) ont été recrutés (2 à HENIN, 2 à LENS, 1 à MONTREUIL et 1 à BOULOGNE). Ils sont âgés de 18 à 25 ans. Ils sont sous contrat pendant 8 mois (du 4 avril au 4 décembre). Ils sont rémunérés 570 € mensuels pour 24h hebdomadaires. Ils sont positionnés sur de vraies mission d'accueil, anciennement dévolues à des agents des finances publiques.

Sous couvert de bonnes intentions d'offrir une première expérience professionnelle à des jeunes motivés et volontaires, c'est pourtant nos postes vacants qui restent non comblés ! Pour rappel, **le nombre de postes de C laissés vacants au projet de mutation du 1^{er} septembre prochain est de 3241 agents C sur la France. C'est insupportable !**

III- Questions diverses

- **Création d'une division recouvrement au sein de la Direction.** La Direction a confirmé sa volonté de créer cette division. Sa mise en œuvre est totalement laissée à l'appréciation du groupe de travail. Le calendrier initial qui visait une création au 1^{er} septembre 2016 sera détendu.
- **Accès à Fidji des SIP.** Cet accès, pourtant indispensable aux collègues dans l'exercice de leur mission, est suspendu depuis quelques temps. La Direction a expliqué que cette situation résultait d'actuels travaux de maintenance de l'application. Les accès seront bientôt rétablis.

Ce CTL s'est clôturé vers 11h30.

Le CTL réuni en 2^{de} convocation suite aux votes unanimes CONTRE de l'ensemble des organisations syndicales s'est ouvert. Il a pour points à l'ordre du jour les projets de réorganisation du réseau dans le département pour l'année 2017.

I- Projets de réorganisation du réseau dans le département pour l'année 2017 (pour avis) :

Sur les 10 projets initiaux, la Direction n'a accepté que d'en modifier 2 :

1. ABANDON de la fusion des antennes PCRCP de BOULOGNE et CALAIS

Sensible à nos arguments évoqué en 1^{ère} convocation, la Direction a préféré abandonner ce projet. Elle ne renonce pas à restructurer le PCRCP mais s'engage à prendre le temps d'une réflexion globale sur l'ensemble de ce service et de ses antennes. Des groupes de travail seront organisés sur ce sujet dès le mois de juin.

La Direction s'est engagée à annoncer ce qui sera fait et à présenter une vision claire de la future organisation du PCRCP.

Rejoignez **FORCE OUVRIERE** – Le syndicat qui reste un syndicat

1^{ère} Organisation Syndicale dans la Fonction Publique d'Etat

1^{ère} Organisation Syndicale à la DDFiP du Pas-de-Calais



Syndicat **Force Ouvrière DGFIP**
Section locale **FO DGFIP62**
DDFiP du Pas de Calais 62000 ARRAS

☎ : 06.04.40.51.41

@ : fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr

🌐 Site web : www.fo-dgfip-sd.fr/062/

“ Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu ” Bertolt Brecht

2. ABANDON du transfert de la mission enregistrement du SIE de BETHUNE vers les SPF de BOULOGNE et ARRAS. La Direction propose que la mission enregistrement du SIE de BETHUNE soit transférée au SPF 1 de BETHUNE.

Les arguments retenus sont :

- la cohérence d'ensemble de l'organisation retenue dans le département, compte tenu des évolutions prévues sur Arras et Boulogne et de l'importance des enjeux sur Béthune ;
- la dimension du territoire et la densité du peuplement du bassin minier dans le Pas-de-Calais ;
- les conséquences d'un transfert sur Arras et Boulogne, dès lors que les agents de l'enregistrement à Béthune ne suivront pas la mission ;
- la disponibilité des surfaces nécessaires pour accueillir les agents de l'enregistrement au SPF 1 de Béthune.

Commentaires FO : vos élus **FO-DGFIP62** se félicite d'avoir été entendu.

Transférer l'enregistrement au SPF de BETHUNE est bien plus cohérent avec le maillage territorial et la nouvelle organisation de la mission. Les conditions matérielles de mise en œuvre seront présentées lors d'un prochain CTL.

N'ayant pas peur d'être d'accord avec la Direction quand les décisions prises vont dans le sens de la cohérence, vos élus **FO-DGFIP62** ont voté POUR ce projet.

| VOTES | POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|----------------------------|------|--------|------------|
| FO-DGFIP62 (4 voix) | X | | |
| SFP (3 voix) | | | X |
| UNSA-CFTC (2 voix) | | | X |
| CGT (1 voix) | | X | |

Coup de théâtre ! : Après la suspension de séance pour la pause déjeuner, la Direction a annoncé que la Direction Générale ne validait pas ce projet. Elle refuse qu'il y ait 3 SPF-enregistrement sur le département. Les choses seront donc laissées en l'état, l'enregistrement de Béthune restera rattaché dans sa gestion au SIE mais vraisemblablement installé au niveau du SPF.

Commentaires FO : vos élus **FO-DGFIP62** ont dénoncé cette situation, inadmissible pour les agents qui se retrouveront en porte à faux entre deux chefs de services. La Direction doit aller au bout et rattacher effectivement l'enregistrement au SPF. **FO-DGFIP62 maintient que le projet créer 3 SPF-E dans le Pas-de-Calais est plus adapté aux spécificités du département. Il y va de l'intérêt tant des particuliers que des professionnels (notaires notamment) pour qui le pôle enregistrement remplit une vraie mission de service public.**

Rejoignez **FORCE OUVRIERE** – Le syndicat qui reste un syndicat

1^{ère} Organisation Syndicale dans la Fonction Publique d'Etat

1^{ère} Organisation Syndicale à la DDFiP du Pas-de-Calais



Syndicat **Force Ouvrière** DGFIP
Section locale **FO** DGFIP62
DDFiP du Pas de Calais 62000 ARRAS

☎ : 06.04.40.51.41

@ : fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr

🌐 Site web : www.fo-dgfip-sd.fr/062/

“ Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu ” Bertolt Brecht

Les 8 autres projets n'ont pas été modifiés :

1. Fusion des Trésoreries d'ISBERGUES et de LILLERS
2. Fusion des Trésoreries de FRUGES et HUCQUELIERS
3. Fusion des Trésoreries de CAMPAGNE-LES-HESDIN et HESDIN-LE-PARCQ et Transfert de la mission hospitalière de l'hôpital de HESDIN-LE-PARCQ à la trésorerie de MONTREUIL
4. Fusion des SIP d'ARRAS EST et ARRAS OUEST
5. Fusion de la partie SIE du SIP-E de LILLERS avec le SIE de BETHUNE
6. Transfert du recouvrement de l'impôt des Trésoreries d'ISBERGUES, AUCHEL et ST VENANT au SIP de LILLERS
7. Transfert de la mission hospitalière de l'hôpital de HENIN-BEAUMONT à la Trésorerie de LENS CH
8. Fusion des SPF de MONTREUIL-SUR-MER et BOULOGNE-SUR-MER

Commentaires FO : les « mêmes causes produisant les mêmes effets » vos élus **FO-DGFIP62** ont voté CONTRE tous les projets. Vous trouverez dans le [précédent compte-rendu](#) nos remarques et observations sur ces restructurations.

| VOTES | POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|----------------------------|------|----------|------------|
| FO-DGFIP62 (4 voix) | | X | |
| SFP (3 voix) | | X | |
| UNSA-CFTC (2 voix) | | X | |
| CGT (1 voix) | | X | |

Les élus FO DGFIP62 :

Titulaires

Jacques REGNIER, Delphine MORTELETTE, Laurence DIDAUX et Michaël MILLOT

Suppléants

Stéphane THIRIAT, Justine KORKUT, Nicolas WANIN et Hervé DANNEELS

Expertes

Sylvie MANIEZ, Coralie VINCENT, Christine HERMANT et Catherine BERNARD

Rejoignez **FORCE OUVRIERE** – Le syndicat qui reste un syndicat

1^{ère} Organisation Syndicale dans la Fonction Publique d'Etat

1^{ère} Organisation Syndicale à la DDFiP du Pas-de-Calais